

## **RÉPONSE AU QUESTIONNEMENT SOULEVÉ PAR LA DIFFÉRENCE DES RÉSULTATS DES COURBES ISOPHONES ENTRE L'IMPLANTATION DU RAPPORT INITIAL ET CELLE DU RAPPORT ADDENDA DANS LE SECTEUR DU LAC MALFAIT**

Tel que demandé, nous avons analysé les résultats des calculs du bruit anticipé du parc d'éoliennes dans le secteur du lac Malfait, selon les schémas d'implantation du rapport d'août 2005 et celui de l'addenda de janvier 2006.

Suite à une analyse des résultats, il a été constaté que les changements apportés à la position des éoliennes entre les deux schémas d'implantation, n'ont pas d'incidence significative sur le climat sonore projeté près du lac Malfait. En outre, l'éolienne la plus rapprochée demeure sensiblement à la même distance du lac Malfait.

Les différences observées dans les isocontours pour le schéma d'août 2005 et celui de janvier 2006, sont dues au fait que l'algorithme de calculs utilisé est différent (ceux-ci sont indiqués dans le rapport et dans l'addenda).

Tel que mentionné en audience, nos études de bruit de parc d'éoliennes étaient initialement réalisées en tenant compte de la direction des vents dominants. Cette approche a soulevé plusieurs questions du MDDEP, ce qui nous a amené à utiliser une méthode différente tenant compte d'un vent porteur pour chaque éolienne vers chaque récepteur, avec une vitesse modérée. À cet égard, tel que mentionné en audience publique pour le projet actuel, le bruit d'un parc d'éoliennes est plus susceptible d'être perçu lorsque les vitesses de vent sont modérées, les grands vents entraînant généralement une augmentation marquée du bruit ambiant (e.g. vent dans les feuilles des arbres), ce qui vient masquer le bruit des éoliennes.